

Publié le 25 janvier 2017

Quand aménager ne suffit plus

Les Epl d'aménagement ont pris conscience qu'elles devaient élargir leur rayon d'action pour répondre aux attentes des collectivités. Face à la concurrence du privé, elles s'adaptent en se diversifiant et restent ainsi le meilleur catalyseur des projets portés par les collectivités et les acteurs privés.



Avec le temps, le champ d'action des Sem d'aménagement ne cesse de s'élargir. Un phénomène lié à deux critères, explique **Bertrand Noël**, directeur opérationnel à la **Solorem** (Société lorraine d'économie mixte d'aménagement). « *Face à la baisse des commandes publiques et la concurrence du secteur privé, nous devons diversifier nos activités. Et nos actionnaires nous suivent parce que les projets ne manquent pas, de la gestion du patrimoine des collectivités au stationnement public ou privé en passant par la revitalisation des centres-bourgs ou encore la transition énergétique* », assure-t-il.

La Guadeloupe mise sur la thalassothérapie haut de gamme

Autour de la Zac du Bordelan, le projet d'un port fluvial touristique sortira de terre d'ici une dizaine d'années. À la manœuvre, la Serl (Société d'équipement du Rhône et de Lyon), via un contrat de concession signé avec le syndicat mixte du Bordelan. Elle aménagera cette zone atypique de 64 hectares prévue pour accueillir une mixité d'activités.

Beaucoup plus loin, en Guadeloupe, la **Semsamar** (Sem de Saint-Martin) mise sur un tourisme ciblé sur la **thalassothérapie de luxe** pour attirer une nouvelle clientèle. Pour ce faire, elle a signé un accord avec l'ancien rugbyman international français, **Serge Blanco**.

Sarzeau veut devenir un haut lieu du cyclisme sur piste

On peut aussi retrouver des Epl engagés sur de grands projets sportifs, comme à Sarzeau. La Spl **Equipement du Morbihan** est le maître d'ouvrage d'une Aréna qui pourra accueillir, à partir de l'automne 2020, de grandes compétitions internationales de cyclisme. Un projet né de l'imagination fertile de **David Lappartient**, maire de Sarzeau mais aussi président de la Fédération française de cyclisme !

Autre exemple : la Solorem et son dispositif « Héberger mieux » qui conseille des hébergeurs touristiques vers l'efficacité thermique. Dans un contexte de concurrence accrue, les hôtels doivent apporter un plus en matière de confort thermique pour garder l'avantage.

Autant d'illustrations concrètes du nouvel état d'esprit qui habite les Sem d'aménagement, dont la diversification des tâches répond aux nouvelles attentes de leur public.

Lire les 4 articles de notre dossier :

[En Guadeloupe, la Semsamar joue la carte de la thalassothérapie](#)

[Zac du Bordelan : cap sur la plaisance](#)

[La Solorem drague les hébergeurs touristiques](#)

[Projet de vélodrome : Sarzeau fait la course avec les grands](#)